

**NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD**

**CEI
IEC
721-3-6**

1987

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1

1991-06

Amendement 1

Classification des conditions d'environnement

Troisième partie:

Classification des groupements des agents
d'environnement et de leurs sévérités
Environnement des navires

Amendment 1

Classification of environmental conditions

Part 3:

Classification of groups of environmental
parameters and their severities
Ship environment

© CEI 1991 Droits de reproduction réservés — Copyright — all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembe Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

B

Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue

AVA Documents
Document Sharing Hub

PRÉFACE

Le présent amendement a été établi par le Comité d'Etudes n° 75 de la CEI: Classification des conditions d'environnement.

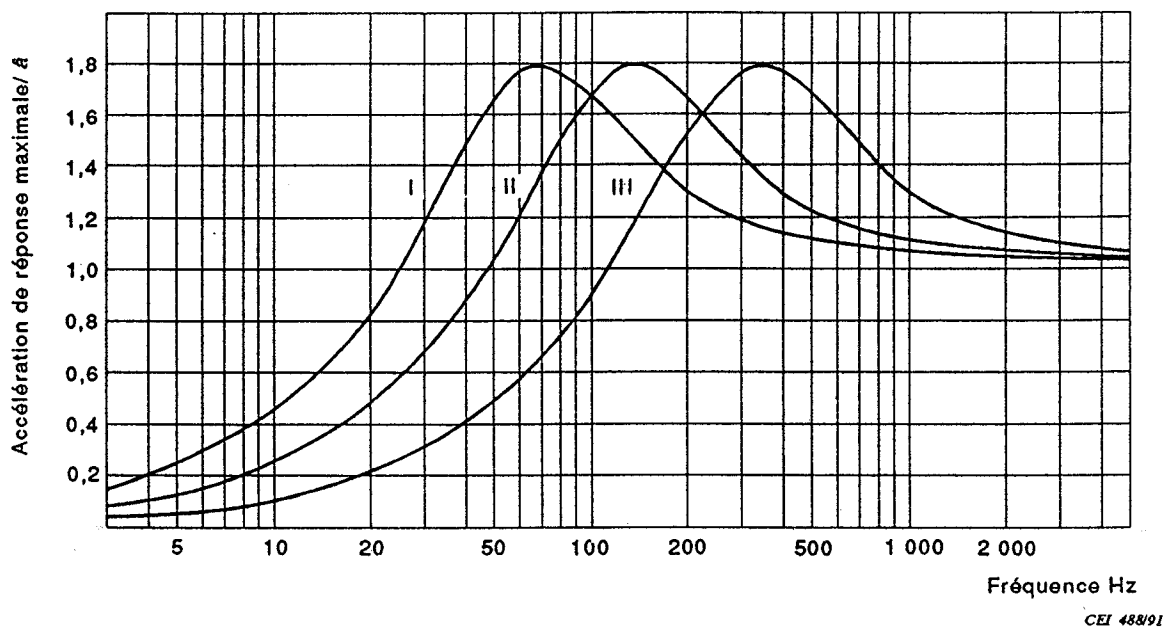
Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

DIS	Rapport de vote
75(BC)63	75(BC)67

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 18

Remplacer la figure 1 par la suivante:



Exemple de durées d'une impulsion semi-sinusoidale:

Spectre type I: durée 11 ms
 Spectre type II: durée 6 ms
 Spectre type III: durée 2,3 ms

Figure 1 - Exemples de spectres types de réponses aux chocs (spectres de réponses aux chocs maximax de premier ordre). Les explications se trouvent à la note 6 relative au tableau I de la CEI 721-1 (1990)